

JUSSAC, le 22 Janvier 2019



Fédération Française de la Retraite Sportive
Comité Départemental du CANTAL

**RETRAITE SPORTIVE de la
VALLEE DE L'AUTHRE
Mairie de JUSSAC 15250**

LA RETRAITE SPORTIVE DE LA VALLEE DE L'AUTHRE

Vous propose :

Cette année un séjour de 6 jours à BOIS D'AMONT dans un V.V. F CEVEO dans le JURA. Hébergement : En chambre double. Lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni.

Durée du séjour : 6 jours / 5 nuits

Formule : Pension complète, vin et café inclus

Ce séjour se déroulera du **16 au 21 Septembre 2019**

Prix : **385 €** par personne comprenant :

L'hébergement, les 2% de la FFRS, le transport, la taxe de séjour, les visites (**sont prises en compte par les reliquats des séjours précédents**) ainsi que l'assurance annulation. (annulation sur présentation de justificatifs).

Le prix du séjour vous est proposé sur la base de 42 personnes.

Le prix pourra évoluer en + ou -, en fonction du nombre d'adhérents dans le calcul du transport

A ce prix qui sera réglé, en chèques, il conviendra d'ajouter 5€ en liquide pour les pourboires (chauffeur et service).

PROGRAMME

Départ : lundi 16 septembre d'AURILLAC 6 heures (Repas de midi non compris) prévoir pique-nique.

Mardi 17 : Randonnée : le matin découverte du lac des mortes et de BELLE FONTAINE.

L'après-midi LE CRET PELAT (en partie, possibilité d'être récupéré à LA SERRAT)

Mercredi 18 : Sortie à la journée. Découverte de BEAUME LES MESSIEURS. Au programme randonnée, visite de l'abbaye et de la grotte.

Jeudi 19 : Randonnée : le matin à partir du VILLAGE DES ROUSSES avec visite d'une cave d'affinage

Après-midi à partir du villages des DAPPES

Vendredi 20 : Sortie à la journée.

Le matin tour du lac CHALAIN.

L'après-midi les cascades du Hérisson

Samedi retour à AURILLAC

Ce programme vous est donné à titre indicatif. Les organisateurs se réservent la possibilité de le modifier sur place notamment en fonction de la météo.

ATTENTION : le nombre de places est limité à 42 personnes. Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée (réservé en priorité aux adhérents jusqu'au 31 mars) Les personnes extérieures qui souhaitent s'inscrire seront mis sur la liste d'attente et pris en compte à partir du 1 Avril.

Les personnes inscrites au séjour devront se munir de leur carte d'identité ainsi que de la carte européenne d'assurance maladie.

Le séjour sera réglé par 3 chèques

à l'ordre de la retraite sportive de la vallée de l'AUTHERE

Deux chèques de 150 € par personne seront remis à l'inscription, ainsi que le contrat de vente et le bulletin d'assurance complétés

- Le 1^e chèque sera encaissé à l'inscription
- Le 2^e chèque sera prélevé le 15 avril 2019: 150€ par personne

Le montant du solde, ajusté en fonction du nombre de participants + 5€ en liquide pour les pourboires vous sera réclamé avant le 15 juin 2019

Documents à remettre à Dominique LEGUILLON ou Gérard ROUSSEL avec les règlements.

Les personnes souhaitant une chambre seule doivent se manifester à l'inscription

Prix de la nuit 13 € soit 65 € en plus pour le séjour

BULLETIN D'INSCRIPTION SEJOUR BOIS D'AMONT

NOM :

NOM :

PRENOM :

PRENOM :

N° LICENCE

N° LICENCE :

Nb DE PERSONNE : X 385.00€ =€

CHAMBRE SEULE : X 65.00€ =€

TOTAL SEJOUR€

POURBOIRE X 5.00€ = €